

**147, rue de l’Université**

**75338 PARIS CEDEX 07**

**Exécution des prestations nécessaires au nettoyage, à l’entretien**

**et à l’hygiène des locaux du centre**

ACTE D’ENGAGEMENT

### **Lot n° 2 - Site du Magneraud**

**MARCHÉ N°**

(référence INRAE)

◆ **Date de notification du marché :**

◆ **Personne habilitée à donner les renseignements :**

M. Le Président du Centre Nouvelle-Aquitaine-Poitiers

RD150 Le Chêne - CS 80006 - 86600 LUSIGNAN

**◆ Ordonnateur :**

M. Le Président du Centre Nouvelle-Aquitaine-Poitiers

RD150 Le Chêne - CS 80006 - 86600 LUSIGNAN

**◆ Comptable public assignataire des paiements :**

Madame l’Agent Comptable Secondaire d'INRAE de Bordeaux

71 avenue Bourlaux – CS 20032 - 33882 VILLENAVE D'ORNON CEDEX

# CONTRACTANT

* 1. **Partie réservée à la personne publique**

INRAE

Établissement public à caractère scientifique et technologique placé sous tutelle des ministères chargés de la recherche et de l’agriculture

Centre Nouvelle-Aquitaine-Poitiers

RD 150 – LE CHÊNE – 86 600 LUSIGNAN

Représenté par son président, représentant du pouvoir adjudicateur,

* 1. **Engagement du prestataire**

Je soussigné,

Agissant au nom et pour le compte de

Adresse

Forme juridique

Capital social

Sous le n° SIRET :

Code d’activité économique principale (APE)

inscrit(e) au registre du commerce sous le n° :

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et des documents qui y sont mentionnés,

ayant qualité pour engager la société par le présent marché et ayant établi la déclaration du candidat et satisfait aux obligations fiscales et sociales en vigueur,

***M’ENGAGE*** sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations de nettoyage, d’entretien et d’hygiène des locaux du centre, dans les conditions ci-après définies.

Montant Mini/An € HT : 35 000

Montant Maxi/An € HT : 70 000

L’offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m’est notifiée dans un délai de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

# PRIX

* 1. **Bordereaux des prix initiaux**

Les prix sur lesquels le titulaire s’engage, conformément aux seuils annuels du marché indiqués ci-dessus, sont détaillés aux bordereaux des prix forfaitaires et unitaires mentionnés dans les annexes 1A et 1B au présent Acte d’Engagement.

L’option relative à la prestation dans la salle de restauration du site du Magneraud à St Pierre d ‘Amilly  :

🞏 est retenue

🞏 n’est pas retenue

* 1. **Variation des prix**

Les prix indiqués aux bordereaux des prix annexés au présent acte d’engagement sont ajustables conformément à l’article 7.2 du CCAP.

# DURÉE DU MARCHÉ

Le marché est passé pour une période d'un an à compter de la notification. Il pourra être renouvelé par tacite reconduction pour une durée identique sans toutefois que sa durée totale puisse excéder quatre années.

# PAIEMENT

INRAE se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de

Établissement

Adresse

N° de compte

Code guichet

Clé RIB ou RIP

**(joindre un RIB original)**

Le délai global de paiement est de 30 jours maximum à compter de la réception de la facture dans les formes prescrites. Le règlement s’effectue par virement administratif.

Un retard dans le délai de paiement entraîne le versement d’intérêts moratoires au taux d’intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Une indemnité forfaitaire de 40 € correspondant aux frais de recouvrement sera versée en cas de retard de paiement des sommes dues.

# AVANCE

Le titulaire **accepte**  ou **refuse**  de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 8 du CCAP.

*(Cocher la case correspondant à l'option retenue)*

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement avec les annexes suivantes :

**Annexes 1 : Bordereaux des prix**

1A : Bordereau des prix forfaitaires

1B : Bordereau des prix unitaires des prestations supplémentaires

**Annexes 2 : Dotation en personnel et matériel**

2A : Structure

2B : Dotation en personnel (hors vitrerie)

2C : Dotation en matériel

2D : Caractéristiques des produits d’entretien

Fait en un seul original

À ............................................... le

Signature du titulaire :

*Le signataire doit porter la mention manuscrite :*

***« Lu et approuvé »***

**Pour INRAE**

La présente offre valant acte d’engagement est acceptée.

À LUSIGNAN, le

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,